
Le compostage collectif : un nouveau dispositif pour trier mes déchets

Pour le SDED 52 (Syndical Départemental d'Énergie et des Déchets), le compostage collectif émerge comme étant la réponse à apporter aux habitants pour la gestion de leurs déchets de cuisine et du jardin, en conjuguant la volonté de réduire ses déchets et la nécessité de les revaloriser autrement au plus près de chez soi.

La genèse d'une initiative durable

Face à la nécessité de réduire la quantité de déchets, le compostage collectif s'impose comme une alternative concrète. Cette pratique consiste pour les habitants à déposer dans des composteurs de proximité les déchets organiques du foyer, tels que les épluchures de fruits et légumes, le marc de café, les feuilles mortes, les brindilles... pour les transformer de façon naturelle en compost, un amendement riche en nutriments pour les sols.

Un engagement collectif

Le compostage collectif repose sur un principe de coopération entre les habitants d'un quartier, d'une résidence ou encore au sein d'établissements collectifs (école, cantine...). Des espaces dédiés aux composteurs partagés sont mis en place où chacun peut apporter ses déchets de cuisine et de jardin. Cette démarche, entreprise par le SDED 52 grâce à la participation des communes, écoles ou bailleurs sociaux volontaires a permis d'initier un travail collaboratif pour la fabrication des composteurs collectifs par des structures Haut-Marnaises de l'économie sociale et solidaire.

Un accompagnement pratique du SDED 52

Au-delà de la réduction des déchets, le SDED 52 a pour principale mission d'accompagner les collectivités volontaires dans cette démarche par de la sensibilisation des habitants, mais aussi en proposant une gestion adéquate des composteurs pour éviter les nuisances olfactives, ainsi que la nécessité d'un suivi régulier pour garantir un compost de qualité. Des référents de site sont nommés pour expliquer à toute personne souhaitant bénéficier du service, les bonnes pratiques à mettre en œuvre.

En encourageant l'implication citoyenne, le compostage collectif se positionne comme un modèle inspirant pour une transition vers des pratiques durables et éco-responsables.



TOUS

les déchets de cuisine et
tous les déchets de jardin
SE TRIENT



AIRE DE COMPOSTAGE ouvert à tous

je composte pour réduire mes déchets

Ouvert à tous

Pour vous aider à réduire le volume de votre poubelle noire, ce site à votre disposition.

Si les consignes ci-contre sont suivies, vous obtiendrez sous quelques mois de l'or noir : du compost !

C'est facile, 100 % naturel et bon pour les plantes.

je suis les étapes pour un bon compost

1 Je vide mon bioseau dans le bac d'apport



Au moins une fois par semaine en prenant soin d'éparpiller les déchets avec la griffe.

2 Je recouvre avec du broyat



Je ne dois plus voir de déchets en surface avant de fermer le couvercle du bac d'apport.

je dépose dans le composteur

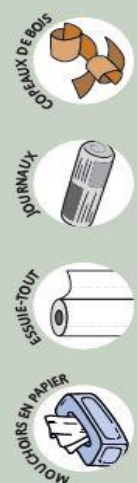
Déchets de cuisine



Déchets de jardin



Déchets de maison



J'évite de déposer dans le composteur

Autres déchets de cuisine



je suis les conseils de mon référent

Ici, nous compostons ensemble !

Votre plateforme de compostage est suivie par au moins un référent de site.

C'est lui ou elle qui vous remet gratuitement votre bioseau, qui vous invite à participer aux moments collectifs importants : transfert du bac d'apport vers le bac de maturation, récolte et tamisage du compost...

Je souhaite m'investir et devenir référent d'une aire de compostage : je prends contact avec le SDED 52, qui m'accompagnera dans ma démarche (information, formation, sensibilisation, animation...).



UN DOUTE, UNE QUESTION

03 25 35 09 29

sded52@sded52.fr